

---

# RÉHABILITATION EN LOGEMENTS DE L'ÎLOT GRENIER

## APPEL À PROJET D'OPÉRATEUR

---



Capitale de l'Auvergne sous l'Ancien Régime, Riom comptabilise aujourd'hui environ 19 000 habitants.

Riche d'une architecture exceptionnelle, Riom compte des bâtiments de la Renaissance au XIXe siècle. Parmi ces bâtiments, L'îlot Grenier est un des îlots bâtis situés en plein cœur du centre historique de Riom, dans le quartier des Tanneries. Celles-ci, alimentées par un bras de l'Ambène dérivé, connaissent un essor dès le 14<sup>e</sup> siècle. La qualité des cuirs de Riom contribue à la renommée de la ville qui prospère. La dernière tannerie ferme en 1961, mais ce passé artisanal riche reste présent dans les quartiers sud de la ville.

La Commune de Riom est propriétaire de cet ensemble immobilier d'environ 2 500 m<sup>2</sup>. Bien que dégradé, cet îlot urbain vacant recèle de forts potentiels mis en exergue par les études réalisées au fil du temps dont la majeure partie est aujourd'hui intégrée dans le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur actuellement en vigueur.

Dans le cadre de ses projets de réhabilitation portés en tant que bénéficiaire du programme « Action Cœur de Ville », Riom lance un appel à projet pour la cession et la réhabilitation de ce site.

L'objectif est que soit proposé un programme d'habitat attractif dans le cœur de ville.

La consultation, librement définie par la collectivité, est organisée en deux tours afin de retenir un projet qui réponde aux enjeux urbains posés par le site d'une part et aux exigences d'exemplarité souhaitées pour cette opération d'autre part.

Lors du premier tour, la commune entend sélectionner trois candidats maximum admis à concourir sur la base de l'analyse du dossier fourni. Puis le second tour est destiné à la désignation du lauréat de la consultation sur la base d'un projet de niveau esquisse.

Le lauréat de l'appel à projet ainsi que les deux candidats non retenus ayant remis des prestations répondant au programme, recevront une prime d'un montant de 20.000 € TTC.

Les propositions seront jugées sur la base des critères énoncés au règlement de consultation.

Date limite de réception des candidatures : vendredi 31 décembre 2021 à 11h30.

Adresse auprès de laquelle les documents de la consultation peuvent être obtenus :

<https://agysoft.marches-publics.info/avis/index.cfm?fuseaction=pub.affPublication&refPub=MPI-pub-2021288084&serveur=MPI&IDS=3135>

Nom et adresse officiels du Maitre d'Ouvrage :

MAIRIE DE RIOM - 23 RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE - BP 50020 - 63201 RIOM CEDEX

Téléphone : 04.73.33.79.00 /Télécopieur : 04.73.33.79.01

